# Budget 2023 : une priorité et des non-dits

## Des crédits pour la transition

2 M€ pour la transition écologique et énergétique, il était temps, après trois années de communication sans action. Sont bien prises en compte : la rénovation des bâtiments scolaires, la végétalisation des cours ... Et les chantiers d'économies d'énergie devenus urgents.

## La voirie : le parent pauvre

La reprise de la compétence voirie à la CPS, si elle améliore les comptes, cache aussi une forte baisse des crédits alloués à la voirie. En 2023, nous devrions voir quelques rues refaites avenue de la Mutualité et aux alentours ; pour le reste, nous devrons faire avec les nids de poule et trottoirs défoncés.

#### 60 000 € pour la poissonnerie

C'est la somme que le Maire doit provisionner pour indemniser le poissonnier lésé par un bail non conforme au règlement de copropriété. Le Maire avoue que tous les acteurs de cette affaire, mairie, élus, notaire et conseil syndical n'ont pas pensé à vérifier la compatibilité à ce règlement. Curieux, comment fonctionne cette mairie ! Où va l'argent ! Il y en a déjà peu pour le quotidien...

## Le débat d'orientation budgétaire escamoté

Au conseil municipal de février, le maire a refusé obstinément de donner la moindre indication sur **les orientations pluriannuelles d'investissement**, une question prévue par la loi pour le débat d'orientation budgétaire. Et le budget présenté en avril ne donne aucune indication au-delà de 2023.

Dans ces conditions, nous avons voté contre le budget 2023.



